



THERMES DE REFERENCES

CADRE DE CONCERTATION REGIONAL EAU ASSAINISSEMENT DE SAINT LOUIS

MISE EN PLACE DE LA GIRE A L'ECHELLE TERRITORIALE DANS LES COMMUNES DE GANDON ET DE NDIAYENE PENDAO

27 mars 2024

Auteur(s)

—
ARD/ SL

1 - CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Depuis fort longtemps, le progrès humain a été toujours lié à l'accès à l'eau salubre et à la capacité des sociétés à exploiter le potentiel de l'eau en tant que ressource productive. L'eau qui permet de vivre au sein du ménage et l'eau garantissant les moyens de subsistance par le biais de la production sont deux des conditions nécessaires au développement humain. Or, pour une part importante de l'humanité, ces conditions ne sont pas réunies. Bien que la crise de l'eau reste le plus souvent indexée à la pénurie absolue de la disponibilité physique, elle trouve son origine dans la pauvreté, l'inégalité et des rapports de force inéquitables, ainsi que dans des politiques de gestion de l'eau inadaptées qui en aggravent la rareté (RDH, 2006).

Il est apparu alors que seule une nouvelle forme de gestion de cette ressource est susceptible de garantir la durabilité entre l'offre et la demande ou entre les ressources disponibles et les besoins. Selon les institutions spécialisées de l'eau, l'un des défis majeurs du 3ème millénaire sera d'assurer une telle adéquation. Dans cette perspective, il a été retenu après de nombreuses rencontres internationales (Rio 1992 ; Johannesburg 2002) de réformer la gestion de l'eau à travers l'application des principes de Dublin. Une des recommandations fortes du Sommet de Johannesburg a porté sur l'élaboration de plans d'action de gestion intégrée et d'efficacité de l'eau. La mise en œuvre d'une approche intégrée de la gestion des ressources en eau constitue un levier important pour relever ces défis liés à l'atteinte d'un équilibre entre l'utilisation de l'eau en tant que fondement de la subsistance d'une population en plein essor, et sa protection et sa conservation en vue de garantir la pérennité de ses fonctions et caractéristiques.

La gestion des ressources en eau est sans nul doute l'un des principaux enjeux de l'avenir du Sénégal qui interpelle toute la communauté locale et nationale. Sont en effet en cause des besoins vitaux pour les hommes et les activités économiques, des problèmes de protection de l'environnement, d'aménagement du territoire, de solidarité, d'équité, de sécurité, de santé publique, voire de défense, de souveraineté et de prévention des conflits.

La GIRE implique en effet une gestion consensuelle et participative des ressources en eau entre plusieurs parties prenantes ayant des intérêts divergents et des positionnements variés et à différents niveaux. Elle implique en particulier l'État, les collectivités locales et les usagers.

Pour cela il est nécessaire de créer les conditions, l'opportunité et la capacité de faire participer tous les acteurs concernés, avec une attention particulière à l'endroit des femmes et des groupes sociaux marginalisés. Ainsi une décentralisation de la prise de décision au plus bas niveau approprié est nécessaire pour une plus grande participation. Il faut également noter que la gestion des ressources en eau est un processus caractérisé par le désaccord entre des points de vue et des intérêts qui peuvent être divergents et contradictoires.

Par ailleurs, l'eau étant un facteur principal dans la réduction de la pauvreté et pour le développement durable, elle présente des enjeux très forts dans la région de Saint Louis avec l'existence du fleuve Sénégal et de nombreux cours d'eau ainsi que la présence de nappes souterraines salines à quelques endroits qui font appels à de nombreux usages tels que l'agriculture, la pêche, la production d'eau potable, l'abreuvement du bétail, etc... C'est sur la base de ce constat que le cadre de concertation régional de l'eau et de l'assainissement de Saint Louis a senti la nécessité de s'investir sur toutes les questions liées à une gestion plus efficace de la ressource. Dans cette même lancée, un atelier de formation et de sensibilisation des acteurs locaux sur la Gestion Intégrée des Ressources en Eau a été organisé afin de préparer les acteurs du CCREA. A la suite de cette formation, une session de travail en vue de préparer une étude portant sur les modalités de la mise en place de la GIRE à l'échelle territoriale a été effective.

Pour une bonne approche territoriale et inclusive, l'étude sera portée par les acteurs du territoire à travers le comité technique régional du cadre de concertation qui pourra être élargi à d'autres acteurs de développement dans le territoire et sera déroulée en partenariat avec la DGPRE, la SOGED/OMVS, l'Université Gaston Berger de Saint Louis et/ou l'Ecole Doctorant Eau Qualité et Usage de l'Eau afin d'impliquer des chercheurs et établir la collaboration sur les questions liées à la gestion de la ressource en eau.

Le Projet AICHA est convaincu que cette forme de GIRE territoriale « échelle communale » permettra par exemple une appropriation des pouvoirs de décision et de contrôle par les citoyens aux côtés de la puissance publique et du secteur privé. Elle entretiendra également une dynamique d'action et d'apprentissage collectif sur les façons de définir et de faire évoluer les règles à respecter, ce qui est source de gestion, d'adaptation et de résilience. Enfin, elle reconnaîtra des faisceaux de droits différenciés et inclusifs (accès, prélèvement, gestion, etc.) et mobilisera les leviers de la coopération et du « faire commun » pour construire la société de demain. Le Projet AICHA propose de développer une approche par les communes qui puisse être adoptée et déclinée par les populations et les opérateurs de développement qui souhaiteraient promouvoir d'une telle forme d'organisation sociale dans le cadre de la gestion de la ressource en eau. Ainsi, l'approche par les communes recouvre tout ce qu'un acteur de développement peut mettre en œuvre dans le cadre d'un projet pour notamment :

- ✓ Révéler les interdépendances entre acteurs et les défis communs qu'ils partagent autour de la ressource en eau ;
- ✓ Motiver l'action collective des acteurs concernés à s'engager dans la recherche, la gestion intégrée et la mise en œuvre de solutions, ensemble ;
- ✓ Favoriser une représentation équitable des acteurs dans le dispositif de gouvernance partagée ;
- ✓ Inciter les acteurs à inscrire leur action dans une logique de gestion collective notamment fondée sur un système de suivi réflexif interne

C'est dans cette perspective que ces tdrs sont élaborés afin de démarrer un processus inclusif pour la mise en œuvre de cette étude portant sur les modalités de définition d'une GIRE territoriale dans la région de Saint Louis.

2 - OBJECTIF GENERAL

L'objectif principal de cet essai porté par le Cadre de Concertation Régional Eau et Assainissement de Saint Louis est de doter les communes cibles d'un outil de référence performant GIRE, afin d'aboutir à une proposition de projet dans les collectivités territoriales pilotes de Gandon, Ndiayène Péndao dans un premier temps et dans une deuxième phase Mbane, Diama- Ross Béthio si les moyens sont disponibles.

3 - OBJECTIFS SPECIFIQUES

OS1 : Analyser l'état d'application des politiques nationales et locales de la GIRE dans les pratiques socio-économique, environnementales et culturelles ;

OS2 : Evaluer la quantité et la qualité des ressources en eau de surface et souterraine utilisées ou non par la collectivité territoriale en termes d'entrée et de sortie ;

OS3 : Identifier les différents usages, les usagers et les acteurs de l'eau et leurs interactions dans les collectivités territoriales ciblées ;

OS4 : Identifier un projet à réaliser pour booster la dynamique vers la réalisation des ODD liés à l'eau et à l'assainissement

OS5 : Elaborer un plan pour des actions opérationnelles et les moyens nécessaires à leur mise en œuvre.

OS6 : Promouvoir un cadre de dialogue et d'échange entre les acteurs de la ressource en eau pour la mise en œuvre et le suivi de la GIRE territoriale.

4 - RESULTATS ATTENDUS

R1 : L'état d'application des politiques nationales et locales de la GIRE dans les pratiques socio-économique, environnementales et culturelles sont analysées ;

R2 : Les données sur la quantité et la qualité des ressources en eau de surface et souterraine utilisées ou non par la collectivité territoriale en termes d'entrée et de sortie sont disponibles ;

R3 : Les différents usages, les usagers et les acteurs de l'eau et leurs interactions dans les collectivités territoriales ciblées sont identifiés ;

R4 : Un projet à réaliser pour booster la dynamique vers la réalisation des ODD liés à l'eau et à l'assainissement sont identifiés ;

R5 : Un plan pour des actions opérationnelles avec les moyens nécessaires pour la mise en œuvre est élaboré ;

R6 : Un cadre de dialogue et d'échange entre les acteurs de de la ressource en eau est instauré pour la mise en œuvre et le suivi de la GIRE territoriale.

5 - ETAPES DE LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE

La démarche se déroulera en treize (13) étapes :

- (i) Elaboration des tdrs
- (ii) Prospection, sensibilisation et identification des acteurs
- (iii) Recrutement d'un agent d'appui
- (iv) Recrutement des enquêteurs
- (v) Formation des enquêteurs
- (vi) L'élaboration, le partage et la validation des outils de collecte,
- (vii) La revue documentaire sur la GIRE territoriale
- (viii) Collecte de données (acteurs, ressources, enjeux et problématiques)
- (ix) Consultation des acteurs GIRE et collecte des besoins
- (x) Exploitation et analyse des données
- (xi) Elaboration premier draft de l'étude
- (xii) Restitution du premier draft aux acteurs
- (xiii) Elaboration plan d'action GIRE territoriale
- (xiv) Ateliers d'informations et de concertation
- (xv) Mobilisation des moyens
- (xvi) Mise en oeuvre du plan d'action GIRE Territoriale

6 - PROSPECTION, SENSIBILISATION ET IDENTIFICATION DES ACTEURS

Il consistera à effectuer une prospection qui sera accompagnée d'une Sensibilisation et identification des acteurs pour mieux les cerner et les impliquer davantage dans le processus suivant une approche participative et inclusive des communes ciblées.

7 - ELABORATION D'OUTILS DE COLLECTE

Il sera procédé à l'élaboration des outils de collecte des données et faire l'état des limites de ce travail. Les techniques et outils qui seront utilisés varieront en fonction du type de données recherchées (données quantitatives ou qualitatives, primaires ou secondaires). Les données quantitatives primaires seront collectées à l'aide d'une enquête structurée. Quant aux données qualitatives, elles seront collectées au moyen d'un questionnaire, de guides d'entretiens et de l'observation directe. Ceci nous permettra d'avoir une vision plus large et de pouvoir donner une interprétation plus juste des résultats. Les données secondaires seront collectées à partir des statistiques disponibles au niveau des services concernés.

8 - RECRUTEMENT D'UN AGENT D'APPUI

Afin de rendre l'étude beaucoup plus rapide et efficace un agent d'appui sera recruté pour renforcer l'équipe du projet et les enquêteurs. Ce dernier diligentera le processus dans toutes les étapes, participera à la confection des guides d'entretien, des questionnaires, à la formation des enquêteurs, à l'orientation des enquêteurs, à l'exploitations et l'analyse des données ainsi qu'à l'élaboration du rapport et des autres documents (plan opérationnel etc.).

9 - RECRUTEMENT DE 10 ENQUETEURS

Compte tenu de l'étendu des communes, 03 jours/zone de collecte de données sont envisagés en plus 01 jour de formation. Les enquêteurs seront au nombre de dix (10). Les personnes ressources locales capables de mener des enquêtes seront incluses.

10 - FORMATION DES ENQUETEURS ET TEST DE COMPREHENSION

Elle sera réalisée avec la participation de l'agent d'appui et du responsable du suivi-évaluation ARD. La journée de la formation sera suivie si possible, d'un test au niveau d'une localité environnante pour évaluer le niveau de compréhension des agents.

11 - TECHNIQUES DE COLLECTE DE DONNEES

Les techniques qui seront utilisées sont : la recherche bibliographique, l'enquête terrain, les entretiens, l'observation directe des usagers et des usages.

12 - OUTILS DE COLLECTE DE DONNEES

Les outils qui seront utilisés pour la collecte des données sont les suivants : le questionnaire et les guides d'entretiens. Ces outils seront conçus pour chaque catégorie d'enquêtés selon la technique de collecte utilisée et sur la base des rapports et documents consultés.

13 - COLLECTE DE DONNEES

Enquêtes de terrain : Elles sont entamées aussitôt après la formation. Elles ciblent l'exhaustivité des usagers (des villages et hameaux, agrobusiness, agriculteurs, ménages, éleveurs etc.). Les déplacements des agents sont effectués par charrette mobilisées au besoin.

La collecte des données sera établie comme suit :

Option	Sources et méthodes	Exemples
Recherche de documents et de données existants	<ul style="list-style-type: none">• Documents officiels relatifs aux politiques, plans de mise en œuvre de GIRE nationale ou locale et rapports• Statistiques officielles• Données de suivi de la GIRE• Documents de la GIRE	<ul style="list-style-type: none">• Examen des documents relatifs à la GIRE : plans GIRE territoriale, mémoires, rapports et autres supports
Collecte de données auprès des usagers et acteurs	<ul style="list-style-type: none">• Entretiens avec principaux acteurs (CT, ST etc.).• Questionnaires ou enquêtes auprès des usagers et des acteurs de l'eau	Entretiens d'informateurs clés : <ul style="list-style-type: none">• OMVS• Usagers (par type d'usages) et organisations d'usagers• Etat et les services étatiques :• Gestionnaire de la ressource : Olag -DGPRE• Services: SONES- OFOR-ONAS-SAED- SOGED• Autres acteurs étatiques : DH, DA, Autorités administratives• Banques et institutions financières• Collectivités territoriales• Opérateurs
Observation	<ul style="list-style-type: none">• Structurée ou non structurée• Avec ou sans participants• Participative ou non participative• Enregistrée à l'aide de notes, photos ou vidéos	<ul style="list-style-type: none">• Observations des acteurs de l'eau, usagers, usages et environnement, des interactions entre acteurs

14 - EXPLOITATION ET ANALYSE DES DONNEES

Le traitement et l'exploitation des données sera effectuée par l'agent d'appui.

Cette activité consistera à traiter, analyser et interpréter les résultats des entretiens, questionnaires, observations. Les données d'entretien, dans un premier temps seront saisies manuellement pour ensuite subir, avec celles des questionnaires, observations et résultats des tests, un traitement informatique à l'aide de logiciels appropriés d'analyse de données. Des tris à plat et des tris croisés seront effectués pour analyser les résultats.

La formulation de recommandations qui pourront être consolidées et aboutir à la mise en place d'un nouveau programme.

15 - LIVRABLES PREVUS

Un rapport de la GIRE territoriale avec une proposition de projet et d'un plan des actions opérationnelles avec les moyens nécessaires pour la mise en œuvre.

16 - PLAN DE TRAVAIL

(Voir feuille de route)

17 - MODALITES DE CADRAGE

Pour le document de la GIRE produit, on précisera au préalable les destinataires (le public ciblé) ; l'objectif et le contenu des documents (exemple : présentation d'une approche, explication de la manière d'appliquer l'approche, explicitation des conditions requises pour l'approche, limites de l'approche, etc.) ; les visuels prévus : graphiques, photos, etc.

Une fois ce travail fait, de premières ébauches de maquettes (plans types) seront réalisées de manière à ce qu'elles soient discutées, ajustées et validées.

Enfin, les contenus seront développés puis échanges par mail ou en direct sur les documents puis validés avant édition et diffusion.

Le tout abondamment illustré et correctement mis en page

18 - DIFFUSION

Réunions/ateliers

- Réunion de validation interne ;
- Atelier de restitution auprès des acteurs territoriaux, éventuellement en synergie avec les services techniques.

Versions papier et électronique

- A partager avec les membres de l'UGP et à l'ensemble des partenaires et parties prenantes

19 - ATELIERS D'INFORMATIONS ET DE CONCERTATION

Ces ateliers auront pour objectifs de d'informer et de concerter avec les acteurs sur la suite à donner à l'étude.

Mobilisation des moyens

Une mobilisation des ressources sera menée auprès des partenaires potentiels pour la mise proprement de la GIRE territoriale.

I. PLANNING DES ACTIVITES

ACTIVITES	Avril				Mai				Juin				RESPONSABLE	PARTICIPANTS	
	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4			
Elaboration et validation des tdrs	■	■	■											Yack SARR	UGP
Prospection, Sensibilisation et identification des acteurs				■										Yack SARR	UGP
Recrutement Agent d'appui				■										Abdourahmane GUEYE	Yack SARR
Recrutement des enquêteurs				■										Abdourahmane GUEYE	Yack SARR
Formation des enquêteurs					■									Abdourahmane GUEYE/ Papa Tallé DIEYE/ Agent d'appui	UGP
L'élaboration, le partage et la validation des outils de collecte					■									Agent d'appui/ Papa Tallé/ Abdourahmane GUEY	UGP
La revue documentaire sur la GIRE territoriale					■	■								Agent d'appui	UGP
Collecte de données (acteurs, ressources, enjeux et problématiques)					■	■								Enquêteurs/ Agents d'appui/ Papa Tallé	UGP
Consultation des acteurs GIRE et collecte des besoins							■							Agent d'appui	UGP
Exploitation et analyse des données								■	■					Agent d'appui/ Papa Tallé DIEYE	Yack SARR

Elaboration premier draft de l'étude														Agent d'appui	UGP
Restitution du premier draft aux acteurs														Agent d'appui	UGP
Elaboration plan d'action Gire territoriale														Agent d'appui	UGP
Ateliers d'informations et de concertation														Agent d'appui	UGP
Elaboration rapport final et diffusion														Agent d'appui	
Mobilisation des moyens															ARD/ GRET
Mise en oeuvre du plan d'action GIRE Territoriale															ARD/ GRET